

# FORMATION CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE (CAFDES) 2023/2025

Dépôt des dossiers :

1<sup>ère</sup> session

31/12/2022

2<sup>ème</sup> session

20/02/2023

Sélection orale :

1<sup>ère</sup> session : entre

le 31/01/23 et le

03/02/23

2<sup>ème</sup> session : entre

le 27/03/23 et le

31/03/2023

Rentrée :

25 septembre 2023

Fin de formation :

Novembre 2025

NIVEAU

Diplôme d'État de

niveau 7

LIEU

3 bis chemin de

Colasson

31100 TOULOUSE

HORAIRES

9h00 - 12h30

13h30 - 17h00

## ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est organisée en alternance d'une durée de 26 mois sous forme de sessions théoriques de 4 à 5 jours par mois, excepté le mois d'août, et de sessions pratiques. Elle compte 1210 heures dont :

- 700h d'enseignement théorique soit au total 15 995€
- 510h de formation pratique selon la situation

### Contenu et coût :

**BC1** : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques : Septembre 2023 - Avril 2024

Théorie : 196h soit **4 478,60€**

Pratique : 154h

**BC2** : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service : Avril 2024 - Novembre 2025

Théorie : 154 h soit **3 518,90€**

Pratique : 147h

**BC3** : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service : Avril 2024 - Mai 2025

Théorie : 196h soit **4 478,60€**

Pratique : 133h

**BC4** : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service : Avril 2024 - Mai 2025

Théorie : 154h soit **3 518,90€**

Pratique : 76h

*\* Pour toute demande de devis à compter du 15 janvier 2023, merci de bien vouloir adresser votre demande par mail à l'adresse suivante : [l.caunes@arseaa.org](mailto:l.caunes@arseaa.org), en précisant vos nom et prénom, le choix de la formation (complète ou par bloc), votre situation actuelle, votre adresse et votre numéro de téléphone.*

# FORMATION CAFDES - 2023/2025

## TARIFS

### Formation

15 995€\*

### Sélection

Oral : 170€\*

Frais de dossier inclus : 50€  
(non remboursés en cas de  
non présentation aux  
épreuves)

\* Tarifs 2023

## NOUS CONTACTER

Tél. 05 34 31 96 79

## L'ÉQUIPE

### Directeur

**David DE FARIA**

### Responsable CAFDES

**Chantal JULIEN**

### Assistante de formation

**Laurence CAUNES**

## ÉPREUVES DE CERTIFICATION

L'obtention du diplôme CAFDES suppose que le candidat ait satisfait à 3 conditions :

- avoir validé chacun des 4 blocs de compétences par une moyenne supérieure ou égale à 10/20 ;
- avoir remis les attestations de stage qui certifient la réalisation des heures prévues ;
- avoir effectué le temps de formation requis pour chaque domaine de formation.

Le jury de diplôme, présidé par l'EHESP, statue mi-décembre de l'année N+2 sur la délivrance du diplôme CAFDES.

## SÉLECTION

Peuvent être admis en formation les candidat-e-s remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- 1° Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications ;
- 2° Justifier d'un diplôme délivré par l'État mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique et inscrit au niveau 5 du cadre national des certifications ;
- 3° Être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire ;

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

**Validité de la sélection : 5 ans à partir de son obtention.**

*La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.*

## TEXTES DE RÉFÉRENCES :

- Arrêté du 27 août 2022 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale
- Décret no 2022-1190 du 27 août 2022 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale

# BULLETIN D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE EN FORMATION CAFDES 2023/2025

*À retourner au PF&R - CRF&PFD en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé au CRF&PFD*

## LE/LA STAGIAIRE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_

Nom marital \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse personnelle \_\_\_\_\_

Tél fixe et/ou portable \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

Diplôme(s) professionnel(s) ouvrant droit \_\_\_\_\_  
à la formation \_\_\_\_\_

Diplôme(s) universitaire(s) ouvrant droit \_\_\_\_\_  
à la formation \_\_\_\_\_

### Cursus professionnel :

Hors secteur social \_\_\_\_\_

Dans le secteur social \_\_\_\_\_

**Souhaitez-vous certifier le titre, ou êtes-vous dans une simple démarche d'acquisition des compétences :**

- Parcours complet
- BC 1
- BC 2
- BC3
- BC4

# BULLETIN D'INSCRIPTION À LA SÉLECTION D'ENTRÉE EN FORMATION CAFDES 2023/2025

*À retourner au PF&R - CRF&PFD en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis contre récépissé au CRF&PFD*

## VOTRE SITUATION ACTUELLE

- Demandeur d'emploi  
 Mission Locale  
 CAP Emploi  
 Salarié (le cas échéant remplir la partie "L'EMPLOYEUR")  
 Autre, précisez : \_\_\_\_\_

## L'EMPLOYEUR

Dénomination \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

Adresse mail \_\_\_\_\_

## FINANCEMENT DE LA FORMATION

- PDC  CPF de transition  CPF  Contrat pro/apprentissage  
 Financement région  Autre (à préciser) \_\_\_\_\_
- Si financement région, merci d'indiquer votre identifiant Pôle Emploi : \_\_\_\_\_
- En cas de financement partiel, le complément est assuré par :  
 L'établissement  Le/la stagiaire  Autre (à préciser) \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_

Cachet et signature de l'employeur

Signature de l'intéressé(e)

Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/20\_\_

# FORMATION CAFDES

## Constitution du dossier d'inscription

### PIÈCES À FOURNIR

- 1 photo d'identité en couleur
- Le bulletin d'inscription à la sélection
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un curriculum vitae présentant de façon détaillée votre trajectoire professionnelle, les formations initiales et continues suivies et votre situation d'emploi actuel
- Une copie des diplômes et titres universitaires ou professionnels
- Une attestation signée de l'employeur pour les candidat-e-s assurant la fonction de direction d'établissement ou service dans le champ de l'action sociale et médico-sociale
- Un document de 4 pages minimum à 6 pages maximum, rédigé par le candidat et dans lequel devra être présenté (envoi en format PDF) :
  - Un exposé des motivations
  - Une mise en perspective de son parcours professionnel et de formation
  - Une réflexion sur la façon dont le candidat envisage la fonction de direction d'un établissement ou d'un service d'intervention sociale
- Règlement des frais d'inscription à la sélection à l'ordre de « ARSEAA – Institut Saint Simon » :
  - 170 €

Les frais de dossier sont inclus : 50 € (restent acquis pour les candidats qui ne se présentent pas aux épreuves)

### Dates de clôture d'envoi des dossiers :

- ➔ **1ère session : 31/12/2022. Oral : entre le 31/01/23 et le 03/02/23**
- ➔ **2ème session : 20/02/2023. Oral : entre le 27/03/23 et le 31/03/2023**

*(Cachet de La Poste faisant foi)*

**Tout dossier adressé après cette date ne sera pas accepté**

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu**